

*Fédération*

Section de Loire-Atlantique

*Syndicale*

Abonnement annuel 2 euros

*Unitaire*

FSU 8 pl. de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55 - fax : 02 40 35 96 56

Site internet : <https://fsu44.fsu.fr> - e mail : [fsu44@fsu.fr](mailto:fsu44@fsu.fr)

## Congrès fédéral des 9 et 10 janvier 2025

La FSU va tenir son congrès départemental à Nantes les 9 et 10 janvier 2025. Du 3 au 7 février 2025, le congrès national de la FSU se réunira à Rennes. Comme d'ordinaire, nous aurons à préparer nos travaux sur les quatre thèmes de congrès. A la FSU, ce sont les adhérent·es qui décident du fonctionnement et de l'orientation de leur fédération. Cet outil de démocratie est donc un moment important de la vie syndicale, qu'il faut saisir.

La section fédérale de Loire-Atlantique, très impliquée dans la vie syndicale locale, entend pouvoir de nouveau porter une interpellation pour la réunification syndicale. Dans une société qui sort à peine d'une crise sanitaire et qui se retrouve encore plus exposée aux violences économiques et sociales, tout comme aux tentations de repli sur soi, cet objectif est vital.

En Loire Atlantique, nous avons décidé de continuer à proposer un vote d'orientation spécifique au département, portée de nouveau par une liste unitaire « Ecole Emancipée, Unité Action, Emancipation et sans tendances », témoignant d'une élaboration collective et plurielle qui a fait et fait l'histoire de la section, et qui a fait ses preuves depuis 8 ans de façon formelle.

Le syndicalisme de transformation sociale, dont nous faisons partie, doit impérativement retrouver du souffle pour nourrir à nouveau de l'espoir. Alors en ces temps d'attaques à tous les niveaux, de luttes dans de nombreux secteurs, de doutes dans les choix de modalités d'actions adéquates, il faut nécessairement en débattre collectivement pour construire tou·tes ensemble les réponses adaptées.

*Céline PELLA et Bernard VALIN*

Dispensé de timbrage

**POUR 44**

8 pl de la Gare de l'État  
case postale n°8  
44276-Nantes CEDEX 2

déposé le 24 octobre 2024



### SOMMAIRE

- p 1 Édito
- p 2-10 Rapport d'activité fédérale départemental
- p 11-12 Texte d'orientation unitaire EE-UA-Em-HT
- p 13 Contribution URIS
- p 14 Liste unitaire EE-UA-Em et hors tendance
- p 15 Composition du CDFD de la FSU 44
- p 16 11e congrès de la FSU

## Vote

national et départemental  
sur les rapports d'activité et sur l'orientation  
**du 7 nov. au 28 nov. 2025**

# Rapport d'activité fédérale départemental

## *Rapport d'activité départemental 2022-2024 FSU Loire-Atlantique*

*Le présent rapport d'activité de la section FSU de Loire-Atlantique concerne la période allant de mars 2022 à octobre 2024. Il est soumis au vote des adhérent·es, par chaque syndicat de la fédération représenté en Loire-Atlantique. Il fera l'objet d'un débat lors du congrès départemental des 9 et 10 janvier 2025.*

Notre mandat départemental se termine avec l'arrivée à Matignon du gouvernement Barnier et la désignation de ministres réactionnaires, homophobes, complotistes, racistes... Qui aurait prédit que M. Barnier serait premier ministre tant son parti, les LR, a subi défaites et déconvenues lors des derniers scrutins électoraux ? Mais c'était sans compter sur E. Macron, Jupiter aux abois, qui a dissout l'assemblée nationale en juin 2024 après que son parti ait perdu les élections européennes au profit du RN. Cette défaite attendue est le résultat d'un deuxième quinquennat déconnecté des réalités des Français·es, de leurs préoccupations quotidiennes. Si le premier avait été marqué par la mobilisation massive des Gilets Jaunes, le second et dernier restera comme celui des passages en force, des dénis de démocratie. En imposant la réforme des retraites à coup de 49.3, en installant Barnier à Matignon, E. Macron s'est comporté en autocrate au service des puissants. En refusant de nommer Lucie Castets à Matignon au titre du Nouveau Front Populaire, arrivé en tête des élections, E. Macron a satisfait le MEDEF, les tenant·es du libéralisme, trop apeurés de voir comme première mesure actée par un gouvernement NFP l'abrogation de la loi retraites et son totem de l'âge légal des 64 ans qu'ils réclamaient depuis des années.

Mais, Cette période électorale aura surtout permis au Rassemblement National de devenir le premier parti politique de France. Surfant sur le sentiment de déclassement d'une partie de population, leur éloignement des centres urbains de décisions, le racisme, l'homophobie, l'antisémitisme, le RN s'est promu comme la solution miracle aux problèmes structurels des Français·es et comme le rempart aux dégâts de la mondialisation capitaliste. Mais il profite aussi de la grande peur du chaos annoncé en cas de victoire d'un programme de rupture à gauche. En France comme ailleurs, l'extrême droite est un recours possible pour les très riches et les gardiens de l'ordre capitaliste et de la bourgeoisie.

Les réformes anti-sociales de démantèlement des services publics ont perduré pendant cette période. Ainsi, l'été 2024 a été marqué par des fermetures des service d'urgence à l'hôpital public. Les résultats de l'enquête menée par SUdF (SAMU-Urgences de France ) sont édifiants. Durant l'été, 61 % des services d'urgences ont fermé au moins une ligne médi-

cale, soit près de deux tiers des établissements interrogés. Quant aux SMUR, 51 % ont également dû fermer des lignes. Ces fermetures, qui touchent aussi bien les départements ruraux que les centres urbains, ont privé de nombreux territoires d'une couverture médicale adéquate. À cela, il faut ajouter la fermeture de 1 500 lits supplémentaires qui ont été fermés dans les services de médecine et de chirurgie, accentuant la pression sur les équipes soignantes et les patient·es. Le secteur hospitalier n'est pas le seul concerné par l'austérité. B. Le Maire, 7 ans ministre de l'économie, l'a entretenue et accentuée. En rognant le budget de l'état de 10 milliards en mars 2024 mais aussi en annonçant une autre ponction de 20 milliards en 2025, Le Maire poursuit le démantèlement des services publics et chaque ministère est engagé à faire des économies. Le gouvernement Barnier est désormais chargé de mettre en œuvre un plan d'austérité qui fait peser sur les services publics et la sécurité sociale la réduction de la dette publique.

La question des mobilisations inscrites dans un temps long se pose tant en interpro que sur le champ sectoriel. Celle du nouvel outil syndical aussi car le mandat fédéral de Metz sur sa création n'a pas été réalisé. Si nous travaillons de concert avec les sections départementales CGT et Solidaires, nous n'avons eu qu'une seule vraie réunion de travail à l'initiative de la CGT Educ'action en présence du secrétaire départemental de l'UD CGT. Il convient de débattre de cette question lors de notre congrès départemental car des échéances de potentiel travail commun tel que les élections professionnelles arrivent et il est important que nous débattions de cela collectivement.

**ACTION INTERPROFESSIONNELLE EN LOIRE-ATLANTIQUE : CONSTRUIRE UN RAPPORT DE FORCE À MÊME DE ROMPRE AVEC LES POLITIQUES ACTUELLES.**

### ***Réforme des retraites 2023***

Dès le début du mouvement social contre la réforme des retraites, voulue par le gouvernement Borne, la FSU de Loire-Atlantique a investi le cadre unitaire à huit en privilégiant les mots d'ordre unitaires pour les appels à manifester et en rappelant seulement dans nos tracts et nos prises de parole, nos propres man-

# Rapport d'activité fédérale départemental

ats pour les retraites : départ à 60 ans et 37,5 annuités. Si nous les avons rappelés dans nos prises de parole et nos tracts, nous nous sommes tenus aux mots d'ordre unitaires sur l'ensemble du département. La FSU a su répondre présente dans toutes les mobilisations unitaires sur l'ensemble du territoire départemental : grèves et manifestations, marche aux flambeaux, tracts et accrochages de banderoles, casse-rolades...

La FSU a tenu sa place dans l'intersyndicale à huit : CFE-CGG, CFDT, CFTC, CGT, FO, Solidaires et UNSA. Elle a participé à des manifestations dans de nouvelles communes du département : Clisson, Pontchâteau, Savenay, Sainte-Pazanne ... Ces mobilisations ont montré clairement le refus total de cette loi antisociale.

Il convient de noter que jusqu'au mois de mars, les manifestations nantaises n'ont connu aucun réel débordement. Par la suite, la répression policière a conduit à des arrestations arbitraires, des tirs nourris de LBD et de lacrymo, y compris en visant sciemment, la banderole de tête, l'acte le plus ignoble étant les violences sexuelles subies par quatre étudiantes participant à une mobilisation. Il convient aussi de noter qu'à St Nazaire comme à Ancenis, des manifestations ont été réprimées.

La promulgation de la loi, le samedi 15 avril, malgré ce rejet populaire, a douché le mouvement social commencé en janvier. Mais l'unité syndicale a permis un 1<sup>er</sup> mai 2023 unitaire extrêmement massif.

Tout au long de la mobilisation, s'est posée la question de la reconduction de la grève. La section départementale l'a voulue et a tenté d'y parvenir les 7, 8 et 9 mars sans succès malheureusement, les pourcentages de grévistes étant très faibles. Cet échec nous oblige à redéfinir l'importance de la grève dans un mouvement long, les caisses de grève à même de permettre la reconduction, et les AG incontournables pour permettre aux grévistes de se réunir, de définir les suites de l'action.

## RAPPORT AUX POLITIQUES

### *Campagne avec le Nouveau Front Populaire*

La FSU de Loire-Atlantique a appelé à voter pour les candidat·es du NFP. Ces dernier·es ont une responsabilité énorme car un renoncement serait considéré comme une trahison, quelle qu'en soit la forme, et serait le marchepied idéal pour le RN en 2027. Notre appel à voter n'était pas et ne sera jamais un blanc-seing. C'est pourquoi nous devons réfléchir collecti-

vement à comment continuer le travail en commun effectué pendant la campagne, à comment peser sur le gouvernement et donc sur les député·es élu·es. La question des mobilisations à mener, unitairement, fédéralement, y compris par la grève, dans des cadres interprofessionnel ou sectoriel, est clairement posée.

### *Contre le déni démocratique de Macron*

Face au refus d'E Macron de nommer une première ministre issue du NFP, la FSU de Loire-Atlantique avec CGT et Solidaires a appelé à rejoindre les manifestations du 7 septembre initiées par LFI et les organisations de jeunesse. Il ne s'agissait aucunement d'être suiviste d'une décision politique mais, bien au contraire, de porter la voix des travailleur·euses en s'appuyant sur trois revendications issues de nos mandats que nous avons proposées à l'intersyndicale : abrogation de la réforme des retraites, augmentation des salaires, renforcement et défense des services publics. La manifestation de Nantes a réuni plusieurs milliers de personnes dénonçant ce déni démocratique.

## CONTEXTE SOCIAL ET ACTIONS SYNDICALES

### *Régularisation de travailleur·euses sans papier.*

La FSU avec le collectif « Patrons solidaires » a initié une mobilisation pour obtenir de la part de la préfecture la régularisation de travailleurs sans papier. Elle a proposé à d'autres organisations syndicales de participer à cette initiative. Après une conférence de presse, s'est tenu un rassemblement, le 5 octobre 2022, devant la préfecture réunissant plus de 100 personnes. Lors de l'audience, les situations ont pu être défendues et cela a débouché sur trois régularisations. Plus tard, en mars 2023, La FSU a permis la régularisation d'un travailleur nazairien sans-papier. Tout le mépris de l'État est résumé dans cette méthode : ne pas régulariser tous les demandeurs pour ne pas apparaître comme laxiste. Il est urgent d'obtenir la régularisation de toutes les sans papiers, encore plus à un moment où se profile une énième loi immigration.

### *Secteur Femmes et mobilisations féministes*

La FSU a participé, aux côtés de l'intersyndicale femmes 44 (CGT-FSU-Solidaires), aux principales mobilisations féministes de la période écoulée. Elles se sont organisées autour des temps forts du calendrier féministe, à savoir le 28 septembre, journée internationale de lutte pour le droit à l'avortement, le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et le 8 mars, journée inter-

# Rapport d'activité fédérale départemental

nationale pour les droits des femmes. La FSU a eu le souci de maintenir l'arc le plus unitaire possible dans l'organisation et dans la participation à ces mobilisations. Cette unité s'est retrouvée au moment de la mobilisation contre la réforme Macron sur les retraites. Le 8 mars 2023 a été un moment important car il a permis de mettre l'accent sur la dégradation majeure de la situation des futures retraitées induites par cette contre-réforme. Dans ce contexte, la grève féministe, appelée par la FSU, la CGT et Solidaires, a été particulièrement suivie ; les prises de paroles partagées ensuite avec le reste des organisations syndicales mobilisées ont permis d'ancrer encore un peu plus les revendications féministes et de mettre en lumière l'importance du rôle de toutes les travailleuses dans notre société. Le contexte de cette mobilisation a aussi permis à l'intersyndicale femmes d'organiser une soirée publique, le 19 janvier 2023, sur les retraites des femmes avec l'intervention de Christiane Marty, membre du conseil scientifique d'Attac et de la fondation Copernic. Cette dernière a présenté et expliqué les mécanismes de la contre-réforme Macron ainsi que les régressions qu'elle allait apporter à la situation économique et sociale des futures retraitées. Les 8 mars 2022 et 2024 ont aussi été synonymes d'appel à la grève féministe : ce mot d'ordre est de plus en plus reconnu et partagé par les syndiquées de la FSU.

Enfin, la FSU est présente dans les mobilisations féministes rendues nécessaires par l'actualité et en soutien aux victimes de violences sexuelles et sexistes. Elle en est, soit à l'initiative (rassemblement pour soutenir les victimes d'agressions sexuelles dans l'affaire Depardieu par exemple), soit en appui des mobilisations initiées par les associations féministes comme dans l'affaire du procès des viols de Mazan dernièrement.

## *Les formations intersyndicales*

A la suite du travail initié en 2021 sur la question des violences faites aux femmes dans le monde professionnel, l'intersyndicale femmes 44 a organisé trois nouvelles formations (2022, 2023, 2024) : la première a porté sur les inégalités de carrière entre les femmes et les hommes avec l'intervention de François Clerc, venu présenter sa méthode pour mettre en lumière les discriminations dans les déroulés de carrière entre les salarié·es. Le constat est sans appel : les carrières des femmes sont largement freinées en comparaison de celles des hommes, et ce notamment dans la fonction publique où le mythe de « l'égalité déjà là » ne doit pas faire illusion. En 2023, c'est la

santé des femmes au travail qui a été au centre des réflexions : les difficultés que rencontrent les travailleuses dans la prise en charge et la reconnaissance des pathologies féminines et des maladies professionnelles ont montré l'importance des inégalités femmes-hommes sur cette question. En 2024, l'intersyndicale femmes a proposé un stage sur la précarité économique des femmes autour de l'intervention de l'économiste Séverine Lemièrre. Plusieurs thèmes y ont été déclinés : la féminoparentalité et ses conséquences sur la scolarité des enfants, l'inégal accès des femmes à l'emploi, l'extrême précarité des femmes réfugiées, l'appauvrissement des femmes tout au long de leur vie personnelle (dans le mariage, dans la séparation, dans la succession, à la retraite). Ces temps de formation sont appréciés par les syndiqué·es de la FSU qui sont toujours nombreuses à y assister.

## *Secteur Retraité.es*

### Le syndicalisme retraité

Les retraité·e·s, avec leurs spécificités qui souvent accentuent les difficultés, appartiennent au monde du travail et leurs revendications sont celles des salarié·e·s : pensions, salaire différé, programmées à la baisse, protection sociale, difficultés à se soigner, destruction de services publics de proximité et tout numérique discriminant.

### Le contexte des deux dernières années

Les conditions faites aux retraité·e·s, en termes de conditions de vie, accès aux soins et aux services publics ont été aggravées.

De janvier 2017 à juillet 2024, alors que les prix augmentaient de 18,8%, les pensions n'ont augmenté que de 13,6%. La mesure envisagée de désindexer les retraites de l'inflation ne va qu'aggraver ce processus ; bien évidemment, ce sont les retraité·e·s les plus pauvres qui sont les plus affectés : 2 millions de personnes de plus de 60 ans vivent sous le seuil de pauvreté (1216€ par mois), 50 % des retraité·e·s ont moins de 1500€ brut.

L'accès aux soins de plus en plus difficile – urgences au CHU de Nantes notamment, l'augmentation des dépenses de santé (déremboursements de médicaments, augmentation des franchises, des participations forfaitaires et des mutuelles), les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous médical, impacte plus particulièrement les personnes âgées.

La question du 4ème âge devient particulièrement grave : nationalement le scandale révélé des EHPAD privés rend centrale la question de la prise en charge



# Rapport d'activité fédérale départemental

du 4ème âge, de la perte d'autonomie et de la dépendance. En Loire-Atlantique, en 2 ans, 113 places en logement collectif pour personnes âgées ont été fermées malgré la mobilisation intersyndicale (OS de retraité·e·s et des salarié·e·s concerné·e·s). D'après les données démographiques de la région et du département, les disponibilités en EHPAD risquent d'être très problématiques à partir de 2030 (c'est déjà le cas) sans aucun projet de construction nouvelle. La crise du secteur de l'aide aux personnes devient une difficulté majeure pour les personnes âgées pouvant encore rester au domicile.

## L'action syndicale des retraité.es

La SFR s'est beaucoup mobilisée pendant le mouvement des retraites de l'hiver 2023 en soutien aux collègues en activité et durant la mobilisation dans le 44 contre le « choc des savoirs ».

Les militant·e·s de la SFR participent aux manifestations spécifiques des retraité·e·s organisées par l'Intersyndicale (24 octobre 2023, 26 mars 2024, 1er octobre 2024) et aux nombreuses manifestations avec les collègues en activité pour défendre les droits collectifs et construire une société plus juste et plus solidaire. La SFR s'est investie dans la mobilisation contre les fermetures de logements collectifs pour personnes âgées en 2022, puis au printemps et à l'été 2024 : participation à des réunions intersyndicales, délégations en Préfecture, au Département ou à l'ARS, adresse au CDMCA, conférences de presse dans un cadre unitaire intersyndical large, rassemblements à Nantes, à la Haie-Fouassière ; ces mobilisations n'ont pas permis de gagner mais ont reçu un très bon écho chez les résident·e·s et leurs familles, dans la presse, auprès d'élus locaux. Ce seront autant de points d'appui pour les batailles à venir.

## Les investissements de la SFR44

Ils sont nombreux : dans la FGR-FP<sup>1</sup>, partenaire privilégié dans le G9 44<sup>2</sup> et au CDMCA<sup>3</sup>, dans l'Intersyndicale du G9 44 qui donne une force d'action essentielle pour les initiatives du mouvement retraité (lettres aux élu·es, Préfet, l'ARS, parlementaires, conférences de presse, distribution de tracts sur les marchés, rencontres avec les député·e·s, actions de rue), au CDMCA où la FSU dispose de 2 sièges (veille et avis sur les politiques de santé territoriales), au Collectif santé (campagne contre les dépassements d'honoraires, en soutien aux soignant·e·s, au CHU, pour une offre de soins dans la cité du Clos-Toreau où le cabinet médical a fermé), au Collectif Action Santé (implantation et conception du nouveau CHU, devenir de Laënnec) . Dans tous ces cadres, la SFR

propose sans relâche l'unité d'action la plus large. Dans chacun de ces cadres, ce sont 1 ou plusieurs militant·es de la SFR44 qui représentent la FSU44.

## Le fonctionnement de la SFR 44

La SFR se réunit une fois par mois, avec un point sur la situation politique générale et plusieurs points sur les luttes et investissements locaux.

La SFR tient aussi une AG annuelle – débat table ronde le matin, repas le midi et sortie culturelle l'après-midi : en 2022, débat sur la protection sociale animée par Marylène Cahouet de la SFR nationale, en 2023 sur la précarité alimentaire avec une table ronde réunissant entre autres le Secours Populaire et la Confédération Paysanne.

## *Secteur Santé C-A-S (CHU-Actions-Santé)*

La FSU participe activement au Collectif CAS. Le projet initial de transfert du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) de Nantes sur l'Île de Nantes (IdN) était de concentrer toute l'activité hospitalière sur ce nouveau site de 12 ha, enclavé, en zone inondable et contraint par le couloir des avions. Dès sa mise en activité, la métropole deviendrait propriétaire du site Hôtel-Dieu disponible pour ses projets de développement urbain (10 hectares en centre ville et en bord de Loire !). Quant au site de l'hôpital nord Laënnec, la vente du foncier (50 hectares) devait servir à compenser l'endettement abyssal que le CHU contracte pour ce projet (au moins 600 millions €). Se concentrant sur le soin aigu, il délègue au privé l'accueil en *hospital* en amont et les soins de suite (SSR) en aval.

Le C-A-S s'est formé pour dénoncer cette privatisation de la santé insistant sur les dégâts écologiques et l'ambition de métropolisation, ainsi que le décalage avec les besoins de santé des habitant·es. Il a élaboré un contre projet argumenté. Il a organisé différentes manifestations ainsi qu'un festival de la santé le 7 mai 2022 où le contre-projet a été présenté.

---

## SIGLES

<sup>1</sup> **FGR-FP** : Fédération générale des retraité.es de la Fonction Publique regroupant CGT - FO—CFE/CGC - CFTC - FSU - SOLIDAIRES - LSR - ENSEMBLE et solidaires

<sup>2</sup> **G9** : Groupe des neuf CGT – FO – FSU – Solidaires – CGC – CFTC – FGR -FP – LSR – Ensemble et Solidaires.

<sup>3</sup> **CDMCA** : Conseil départemental et métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie, organisme consultatif où siègent des représentant·e·s du département et de la métropole, d'associations, du patronat et des syndicats délibérant sur les questions de l'autonomie, la dépendance et la handicap.

# Rapport d'activité fédérale départemental

Le C-A-S n'est pas étranger à l'évolution du projet : blocage de la vente à la découpe du foncier à Laënnec, maintien de plus en plus d'activités à Laënnec, maintien des bâtiments de l'hôpital Mère-Enfant et de la maternité à Hôtel-Dieu, hypothèse de la conservation patrimoniale d'Hôtel-Dieu. Le C-A-S plaide pour le développement d'un hôpital complet à Laënnec avec service d'urgences et maternité et le maintien d'Hôtel-Dieu. En 2024 il prépare une information sur la situation différenciée public/privé d'accès aux soins en Loire -Atlantique.

En collaboration avec l'association *La tête dans le sable*, qui lutte contre l'extension de carrières de sable à Saint-Colomban, destinée à l'agriculture industrielle... et au BTP, le C-A-S a organisé le 10 juin 2023 une manif-action de St Colomban à Nantes.

## ***Extrême-droite***

Depuis toujours, la FSU s'est engagée dans la lutte contre l'extrême droite et ses idées. Durant ce mandat, nous avons créé avec la CGT, la CNT, Solidaires et le Syndicat des Avocat·es de France une section VISA en Loire-Atlantique. Nous avons dispensé des formations ouvertes à des militant·es de différents syndicats de la fédération concernant l'idéologie de l'extrême-droite, comment la combattre, comment préparer les travailleuse·eurs à s'y opposer. La présentation de VISA 44 a été faite lors d'un conseil fédéral départemental. Dans le même temps, la FSU participe à un collectif contre l'extrême droite - le CLECED- regroupant des syndicats et des associations telles que ATTAC, LDH, MRAP ...

Dans ces deux cadres, nous nous sommes opposé·es à la loi Darmanin sur l'immigration, à l'implantation de Centres de Rétention Administrative dans l'agglomération nantaise, et à l'implantation d'un CADA à St Brévin. La FSU s'est aussi mobilisée avec succès contre la venue de Millésime K, rappeur aux idées nauséabondes, ses concerts étant finalement annulés par le préfet. D'autres mobilisations ont eu lieu dans le département, comme à Saint-Nazaire et à Clisson, avec comme mot d'ordre "pas de place pour l'extrême droite dans nos territoires".

Si ces mobilisations n'ont pas toujours eu les résultats escomptés, elles ont permis de poursuivre le combat contre l'extrême droite, ce qui, à deux ans de l'élection présidentielle, est une responsabilité forte pour le syndicalisme de luttes et de transformation sociale que nous portons.

## ***Pour un cessez-le-feu à Gaza et la fin de la guerre***

La réponse guerrière d'Israël aux crimes de guerre commis par le Hamas le 7 octobre a plongé de nouveau tout un territoire dans l'effroi. La FSU, tout en condamnant fermement ces actions du Hamas, s'est mobilisée dans un cadre interorga (syndicats, partis politiques, associations), pour qu'un cessez-le-feu soit signé en Palestine et que cessent les opérations du gouvernement Netanyahu œuvrant pour les plus extrémistes des colons et aujourd'hui emporté par une dérive fasciste. La complaisance d'E Macron et des gouvernements occidentaux fait obstacle à la recherche d'une solution diplomatique et encourage le gouvernement d'Israël dans la poursuite d'une guerre totale. En appelant à rejoindre les manifestations départementales, la FSU a mis en avant sa volonté de paix en Palestine et de recherche d'une solution permettant aux deux peuples de vivre librement et pacifiquement dans la même région. Si nous avons du mal à être présent·es massivement et tout le temps, la section départementale a fait le choix de relayer les initiatives et d'essayer de participer le plus souvent aux réunions unitaires.

## ***Guerre en Ukraine***

Dès le début de l'agression militaire russe contre l'Ukraine, la FSU de Loire-Atlantique a participé dans le cadre du collectif d'associations et d'organisations syndicales aux mobilisations dénonçant cette agression et revendiquant la paix et une solution négociée. Le premier rassemblement le 5 mars 2022 - fort de plus de 1500 personnes- a été suivi de nombreux autres. Même si tous n'ont pas été massifs, les rassemblements ont permis de relayer nos positions sur ce conflit dans l'opinion. L'absence de perspective de paix à ce jour rend encore plus légitime notre place dans ces collectifs et la poursuite des mobilisations car la FSU sera toujours aux côtés des peuples opprimés et attaqués par des dictateurs sans scrupule.

## ***Départ d'EPA et arrivée du SNUTER***

Notre mandat a été marqué par un désaccord concernant le champ de syndicalisation, entre EPA, syndicat national du champ "Jeunesse et Sports" à dimension multicatégorielle, et deux autres syndicats de la FSU syndiquant des corps du même champ. Ce différend entre des composantes nationales de la FSU a eu des impacts locaux puisque le siège d'EPA était à la FSU44. Le projet syndical d'EPA, d'un champ de syndicalisation élargi à l'ensemble des agent·es de son ministère (datant de sa fondation en 1993 et reconnu par la FSU) a été remis en cause en 2020 lors du transfert de Jeunesse et Sports à l'Education Na-

# Rapport d'activité fédérale départemental

tionale. En 2021, un congrès d'EPA confirme ce principe de champ de syndicalisation global et donne mandat de trouver une solution négociée.

Des conciliations ont été tentées dont une en juin 2022 en présence de Benoit Teste et de camarades du secrétariat national fédéral. La section a plaidé la cause d'EPA au regard de leur implantation à Jeunesse et Sports et de leur investissement fédéral, au regard de l'histoire de la SD-FSU et du rôle d'EPA dans sa création et son développement. Les tentatives d'écriture d'un protocole ont échoué. Le choix de syndiqué·es d'EPA de rejoindre la CGT au moment lors des élections professionnelles a créé des clivages qui ont semblé insurmontables entre syndicats concernés, tendances et instances fédérales locales impliquées dans la recherche d'une solution respectueuse tant des statuts de la fédération que de l'histoire singulière d'EPA au sein de la FSU. La rupture actée, il a fallu renouveler le co-secrétariat départemental auquel participait une camarade d'EPA et changer, en 2023, la représentation FSU au CESER, assurée par un camarade d'EPA.

En octobre 2022, à l'initiative principalement d'AT-SEM, une section départementale SNUTER -FSU a été créée. Lors des dernières élections professionnelles en décembre 2022, une liste a été déposée à la mairie de Vertou et un siège a été obtenu. Il a permis d'y installer une section locale. Le SNUTER-FSU est aussi au plus près du terrain pour rencontrer les agent·es, en organisant des réunions d'informations syndicales, des stages de formations syndicales et des tournées d'écoles en collaboration avec la FSU-SNUipp. En septembre 2024, le SNUTER-FSU s'agrandit et accueille une nouvelle section locale au sein du conseil départemental à l'initiative de chef·fes de cuisine des collèges. Ces dernier·es ont mené plusieurs journées d'actions pour dénoncer leurs conditions de salaire et leur niveau de rémunération. Le SNUTER-FSU a accompagné ces initiatives en soutenant les modalités choisies par ces agent·es.

## **Section locale Saint-Nazaire**

Depuis plus de 30 ans la section locale joue un rôle important dans la vie militante du bassin nazairien. Elle est engagée dans de nombreux combats (soutien au collectif pour le cessez-le-feu à Gaza, à l'UCIJ (*Uni-es contre l'immigration jetable*), collectif anti SNU, combats écologiques locaux) mène un travail commun avec de nombreuses associations locales (ATTAC, LDH, MRAP, Libre pensée, ...) et est partie prenante de l'organisation des rassemblements

interprofessionnels (prise de parole commune avec la CGT et Solidaires lors du 1<sup>er</sup> mai qui perdure comme lors de la dernière manifestation du 1<sup>er</sup> octobre 2024).

Lors des fortes mobilisations contre la réforme des retraites de 2023, la section locale s'est engagée sans compter dans les rassemblements et manifestations à Saint Nazaire mais aussi à Guérande, et à La Baule.

Depuis fin 2023, la FSU est à l'initiative d'une concertation entre « femmes » en intersyndicale pour organiser le 8 mars. Cet événement a eu lieu pour la 1<sup>ère</sup> fois à St Nazaire en intersyndicale en 2024, avec des prises de parole partagées entre la CFDT, la CGT et Solidaires et une prise de parole des collectifs féministes locaux. Cette initiative réussie nous conforte dans l'idée de poursuivre cette alliance et de faire du 8 mars un rassemblement intersyndical perenne sur St Nazaire.

Contre le « choc des savoirs », ce sont aussi de nombreuses rencontres avec la FCPE qui ont permis d'organiser dès février des réunions publiques sur la presqu'île, à Donges et Saint Nazaire.

Ainsi, ces dernières années, la place de la FSU locale dans l'intersyndicale Educ-en-luttes lui a permis de se développer. Les AG et réunions régulières intersyndicales (avec la CGT éduc et Sud éduc) ont permis d'organiser des rassemblements et des actions sur St Nazaire mais aussi des stages à destination des enseignant·es, AESH et AED.

Nous avons invité des intervenant·es universitaires et une troupe de théâtre pour parler de « New public management », pour alerter et former contre l'extrême droite et le sexisme à l'école, pour échanger et apprendre sur l'inclusion, pour échanger sur nos pratiques et pouvoir retrouver ce qui donne du sens à nos métiers, pour agir sur nos lieux de travail et défendre nos droits.

Ce travail commun a permis entre autres, la création des collectifs AESH et AED.

Le local FSU est devenu le lieu de rencontres régulières pour de la co-formation pédagogique. Les collègues du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré (collège et lycée général et professionnel, spécialistes allophones) viennent avec plaisir une fois par période échanger sur leurs pratiques professionnelles.

D'autres actions et stages sont en préparation pour continuer à mener les combats qui sont incontournables pour la FSU, comme la lutte contre l'extrême droite et la défense des services publics.

# Rapport d'activité fédérale départemental

## *Section locale Vignoble*

La FSU Vignoble est à l'initiative des manifestations intersyndicales à Clisson en motivant les syndicats locaux à organiser ou participer aux initiatives locales notamment : réforme des retraites, 1<sup>er</sup> mai, campagne pour les élections législatives de la 10<sup>e</sup> circonscription, marche des fiertés

Des manifestations, rassemblements, tractages et réunions publiques ont relancé une présence militante sur ce secteur, en lien avec les associations et syndicats déjà implantés ou qui ont vu le jour suite à ces mobilisations.

Ces différents événements ont permis aux habitant.es du Vignoble d'identifier les acteur.ices locaux.ales de la FSU et d'investir un espace d'expression nécessaire et complémentaire dans le paysage départemental.

## **SERVICES PUBLICS, FONCTION PUBLIQUE : GARDER NOS ACQUIS, LES RENFORCER**

### *Education nationale*

L'Education Nationale est malmenée et la dégradation s'accélère depuis les dernières élections. En cause : la politique néolibérale et autoritaire d'Emmanuel Macron souvent aux manettes derrière la succession des ministres. 6 ministres en 3 ans !

Les attaques sont multiples et continues, réforme du lycée professionnel, réforme du « choc des savoirs » avec ses groupes de niveaux et désormais ses évaluations standardisées nationales étendues à tous les niveaux de classe du primaire avec en toile de fond, le resserrement incessant vers les fondamentaux et le rétablissement de l'autorité. Il faut noter qu'aucune de ces réformes n'a été acceptée par le Conseil Supérieur de l'Éducation.

La casse de l'Ecole s'est poursuivie tout en agitant des chiffons rouges empruntés à l'extrême droite comme l'interdiction de l'abaya et glissant sur le terrain identitaire jusqu'à officialiser l'expérimentation de l'uniforme à l'école.

Contre cette politique néolibérale, de nombreuses mobilisations ont eu lieu dans notre département depuis le dernier congrès. La FSU 44 a été à l'initiative de nombreuses d'entre elles, impulsant le tenue d'intersyndicales les plus larges possibles ainsi que la tenue d'assemblées générales les jours de grève.

Dans notre département, la lutte contre le « choc des savoirs » a conduit des milliers de personnels et familles dans la rue. La FSU a été à l'origine de la grande soirée pour l'Ecole avec parents, cher-

cheuses et syndicats enseignants. Soirée qui a rassemblé plus de 500 personnes grâce au collectif des parents d'élèves et à l'intersyndicale au grand complet. Au cours de cette mobilisation, la FSU a pu valider le principe qu'elle porte depuis plusieurs années de rapprochement avec les parents d'élèves. Elle a été très active pour faire converger les mobilisations portées d'une part par le collectif des parents d'élèves du 44 et d'autre part par l'intersyndicale éducation. Au-delà des mobilisations, la FSU s'est beaucoup rapprochée de la FCPE-44 avec laquelle elle entretient des relations d'enrichissement mutuel.

Au sein des intersyndicales "éducation" la FSU (avec ses syndicats enseignants) revendique et assume sa place de première fédération de l'Education Nationale. Ainsi, nous sommes régulièrement auteur.ices de communiqués de presse, prises de parole et adresses aux inspecteur.ices d'académie comme au Rectorat.

La FSU est évidemment présente dans les instances administratives et les déclarations liminaires collectivement élaborées reflètent une profonde connaissance du terrain et une analyse pertinente des documents de travail. Dans ces instances la FSU défend les personnels, les écoles et les établissements. Elle y défend aussi une aussi vision de l'Ecole et le principe d'égalité d'accès aux savoirs scolaires pour toutes les élèves, comme elle le fait au sein des collectifs qu'elle a contribué à lancer : collectif Parpermix composé de parents et personnels des écoles et collèges concernés par la fermeture du collège Rosa Parks, collectifs AESH.

Dans les instances et dans les mobilisations, la FSU dénonce la politique actuelle qui favorise l'école privée. C'est le cas notamment dans le secteur rural avec la fermeture de classe ou les RPI. Les départs de l'école publique sont aussi parfois dû à l'inclusion sans moyens nécessaires qui engendre souffrances pour les équipes et les élèves et que la FSU ne cesse de dénoncer. Autant d'atteintes qui nuisent aux services publics et notamment au service public d'éducation.

La politique menée depuis des années a des répercussions dans nos classes, au sein des collectifs de travail mais également chez les personnels. Les rédactions de fiche du Registre Santé et Sécurité au Travail sont chaque mois plus nombreuses. La majorité d'entre elles mentionne de la souffrance au travail qui entraîne des risques psychosociaux. La FSU porte ces problématiques en instance Formation Spécialisée et continue de réclamer l'augmentation des places en ESMS (établissements ou services médico-sociaux) et un travail conjoint entre l'Education Nationale et



# Rapport d'activité fédérale départemental

l'Agence Régionale de Santé. En effet, la très grande majorité des fiches RSST montrent le manque évident de places en établissements spécialisés : ITEP, IME..., laissant les élèves en attente dans les classes dites "ordinaires", attente qui peut parfois durer des années. Cela implique l'absence de soin pour certain·es, soins que nous, enseignant·es, AESH, ne sommes pas en mesure de prodiguer : il ne s'agit plus de nos missions. Ces situations de plus en plus nombreuses dégradent les conditions d'apprentissages de toutes et tous les élèves et génèrent un profond mal être auprès des équipes. Cette année encore la FSU a interpellé l'administration durant les instances mais également à chaque fois que les situations le nécessitaient, notre intervention a pu accélérer la prise en charge/de conscience de la hiérarchie. Les réponses apportées restent bien trop souvent largement insuffisantes et insatisfaisantes face à la dégradation croissante de nos conditions de travail et à la souffrance subie par nos collègues et par conséquent par nos élèves.

Cette année, la rentrée a été inédite pour l'ensemble des élèves et des personnels de l'éducation puisqu'il n'y avait pas de ministre. N. Belloubet, démissionnaire, a cependant continué la gestion de son ministère comme si les dossiers épineux n'existaient pas. Les réformes, comme celle dite du « choc des savoirs », que la majorité de la profession mais aussi des parents d'élèves rejette, se voient imposées depuis la rentrée. La nomination d' Anne Genetet, qui n'a vraisemblablement aucune expertise dans le domaine de l'éducation, n'augure rien de bon et le doute est légitime quant à sa volonté de défendre le budget de l'éducation nationale. En effet, un rapport de l'inspection générale préconise de profiter de la baisse démographique pour supprimer des postes d'enseignant·es et fermer des classes. Bruno Lemaire annonçait, lui, sa volonté de réduire le budget de l'éducation Nationale d'un milliard d'euros. Les économies annoncées par Michel Barnier impacteront les conditions de travail des enseignant·es et celles d'apprentissage des élèves.

Dans le premier degré comme dans le second degré, l'appel de la FSU à faire front pour l'école avec une première journée de grève inscrite de façon inhabituelle à quelques jours de la rentrée a été faiblement suivie mais les médias en ont fait écho et ont très bien couvert les initiatives. Nos revendications restent partagées par la grande majorité des enseignant·es et des AESH. Nous continuons à nous opposer au tri des élèves, au brevet comme barrage de l'accès aux lycées, aux évaluations standardisées na-

tionales, instrument de contrôle des pratiques enseignantes, de remise en cause de la liberté pédagogique et de l'organisation du tri social, à l'abandon des élèves les plus en difficultés pour lesquels ce gouvernement n'imagine que la voie de l'apprentissage...

Au cours du mois de septembre, des offensives contre l'EVARS ( Education à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle) ont eu lieu partout en France et notamment dans notre département avec la distribution de tracts ultra-réactionnaires et mensongers remettant en cause cet enseignement. Dans notre académie, la FSU rejointe par la CGT éduc'action et Sud éducation a interpellé la rectrice dans un courrier le 26 septembre 2024 pour lui demander de s'adresser aux personnels pour leur témoigner de son soutien et de l'engagement de ses services à leur côté sur ce sujet. Elle réitère ses demandes pour garantir aux personnels son soutien dans la mise en œuvre des séances d'EVARS et de communication vers les familles rappelant l'importance de la co-éducation en la matière. A l'heure de la rédaction de ce journal, nous n'avons eu aucune réponse.

Contre l'ensemble de ces attaques, il nous faut poursuivre le travail de réflexion, dont l'articulation de la dénonciation des politiques éducatives et de la dégradation des conditions de travail, pour construire le rapport de force nécessaire. La FSU, en tant que syndicat de transformation sociale, qui prend ses responsabilités dans la construction de l'action et dans un cadre unitaire le plus large possible, fera en sorte que ses revendications aboutissent.

## *Enseignement supérieur et recherche*

Dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) en Loire-Atlantique, l'acteur principal est désormais l'établissement expérimental (EPE) "Nantes université" (NU), contre lequel nous nous sommes battus, aux côtés des personnels, qui y étaient très majoritairement hostiles. La création de l'EPE depuis 2022 a confirmé nos craintes : loin se fournir des moyens supplémentaires, l'EPE ajoute des couches de complexité et dégrade les conditions de travail. Les contractuels, qui représentent plus du tiers des personnels, connaissent un fort turn over et sont les plus exposé·es aux bas salaires, aux conditions de travail dégradées voire au harcèlement. La création de l'EPE a augmenté le temps que les militantes et militants FSU consacrent à la représentation dans les conseils, pour un effet difficile à mesurer. La dégradation des conditions de travail accroît aussi le travail d'accompagnement syndical individuel et collectif des collègues.

# Rapport d'activité fédérale départemental

Les syndicats de la FSU à l'université, constitués de fait en section FSU avec un bureau unifié, ont pris leur part à la mobilisation retraite de 2023. Les appels à la grève et la manifestation y ont été particulièrement suivis. La réactivation de la caisse de grève intersyndicale (FSU CGT SUD FO) a eu un très grand succès (à travers la collecte de fonds mais aussi le financement de jours de grève pour les petits salaires et les précaires).

De façon générale, la FSU à l'université cherche, à chaque fois que cela est possible, à engager ses actions et initiatives dans le cadre de l'intersyndicale la plus large possible. C'est le cas des assemblées générales, des actions dans le cadre du comité technique d'établissement. C'est également le cas dans les conseils centraux de l'EPLÉ avec une liste "Ensemble" portée par la FSU, la CFDT et FO, avec des militant·es de la CGT. Ce choix d'agir à chaque fois que possible en intersyndicale n'empêche pas la reconnaissance de la FSU parmi les personnels ; la section voit son nombre d'adhérent·es augmenter légèrement.

Enfin, comme ailleurs dans le département, les campus universitaires sont confrontés à une recrudescence de la présence militante et des exactions de l'extrême-droite. La FSU de l'université s'oppose à l'extrême-droite et à ses idées à tous les niveaux (dans les conseils, sur les campus, etc.).

## **Enseignement langues régionales**

Assez de mépris ! Trawalc'h gant an dispriz !

L'Académie de Nantes, seul cas sur le territoire français, refuse d'appliquer la loi sur la promotion des langues régionales, loi dite Molac. Les classes bilingues français-breton connaissent un fort engouement ces dernières années avec +54 % d'augmentation des effectifs sur 5 ans et les collectivités locales ainsi que 74% des familles de Loire Atlantique souhaitent s'inscrire dans ce projet de filière en école publique. Malgré un courrier de la Maire de Nantes et des questions aux ministres successif·ve·s à l'assemblée, la Rectrice s'obstine et continue de travailler sans perspective. La loi de refondation de 2013 dispose que l'enseignement en langue régionale doit être favorisé sur le territoire français. En 2024, l'Académie n'applique aucune mesure favorisante, 25 ans après la première ouverture de classe bilingue à l'école des Marsauderies à Nantes. Cette situation ne peut plus durer !

La FSU44 se mobilise activement avec d'autres organisations (FCPE, DivYezh, Kelenomp) et avec le

soutien d'élus du territoire pour mettre le Rectorat de Nantes face à ses responsabilités concernant la mise en place d'une convention Etat - Ville de Nantes - OPLB sur l'enseignement bilingue. Cet outil est nécessaire pour structurer notamment la formation des futur·es enseignant·es en proposant un cahier des charges à l'Université de Nantes et à l'INSPE et également pour programmer les ouvertures de filières. Le Collectif pour l'Enseignement du/en Breton dans les Écoles Publiques de Loire Atlantique demande la mise en place d'un dispositif de formation continue à la langue bretonne, tel que celui de l'Académie de Rennes, pour les enseignant·es titulaires en remplacement du congé formation actuel qui impose un sacrifice financiers aux nombreux·ses intéressé·es

La FSU-SNUipp44, membre actif du collectif CE-BEP44 a déposé, en octobre 2022, une requête au Tribunal Administratif contre le Rectorat de Nantes pour non respect de la loi et de l'équité républicaine. L'arbitrage est imminent .

## **Protection judiciaire de la jeunesse**

Depuis les annonces de suppressions de postes de contractuel·les à la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le cadre des mesures d'austérité décidées par Bruno Le Maire, le SNPES-PJJ-FSU de Loire-Atlantique et de Vendée avec la CGT est en lutte pour le retour de ces postes précaires mais essentiels dans le fonctionnement des services. Les journées de grève, les rassemblements devant les tribunaux avec le soutien des magistrat·es et des avocat·es se succèdent avec le soutien de la fédération. Cette lutte exemplaire, fortement relayée, est un exemple concret d'un démantèlement d'un service public et d'une volonté politique de ne pas répondre aux besoins et attentes d'une partie de la jeunesse, souvent la plus fragile, la plus précaire.

*A vos agendas !*

## **Congrès de la FSU**

- Élections internes organisées par chaque syndicat :  
*du 7 au 28 novembre 2024*

- Congrès départemental à Nantes :  
*Jeudi 9 et vendredi 10 janvier 2025*

- Congrès national à Metz :  
*du lundi 3 au vendredi 7 février 2025*

La FSU est une fédération constituée d'une vingtaine de syndicats catégoriels et de branches professionnelles : SNESup-FSU, SNES-FSU, SNEP-FSU, FSU-SNUipp, SNU-TIEOS-FSU, SNETAP-FSU, SNASUB-FSU, SNUITAM-FSU, SNPES-PJJ-FSU, SNUTER-FSU, SNUPDEN-FSU, SNE-FSU ... Elle reconnaît en son sein des tendances de sensibilités d'opinions différentes. Tous les trois ans, au moment des congrès, les instances de la fédération sont élues à partir du vote de chaque syndiqué.e. Ce vote dit « d'orientation », sert de repère pour élaborer les positionnements généraux au cours de cette période triennale.

La volonté d'affirmer une démarche unitaire et pluraliste au sein de la FSU de Loire Atlantique a donné lieu depuis le congrès de 2016 à la construction d'une liste unitaire. Cette orientation a permis de construire des axes communs tout en respectant les différences de positions et en cherchant au maximum la synthèse sur les modalités d'action et les choix d'organisation.

La démarche interprofessionnelle et le fédéralisme doivent être en permanence réaffirmés comme socle commun de notre orientation syndicale en Loire-Atlantique. Ce vote d'orientation commun vient confirmer tout l'intérêt que les deux tendances les plus représentatives de la fédération, École Émancipée et Unité et action, trouvent dans ce rapprochement, rejoint cette année par Emancipation. Le texte d'orientation porté par cette liste unitaire réaffirme les trois axes de réflexion collective que nous portons depuis 2016 : développer et faire vivre le fédéralisme ; réaffirmer le syndicalisme de transformation sociale et de proximité; continuer d'affirmer et de faire vivre l'engagement interprofessionnel comme principal levier d'action.

### **Développer et faire vivre le fédéralisme**

Le contexte politique continue de mettre à mal le syndicalisme dans son ensemble. La suppression de quasiment toutes les instances paritaires, la faible prise en compte des mobilisations par les politiques au pouvoir, et le développement de la répression syndicale nous obligent à renforcer notre fédéralisme. Dans des secteurs professionnels malmenés par des réformes destructrices - éducation, emploi, justice - la tentation du repli « corporatiste » est possible : le travail de la section départementale de la

FSU est de se saisir du fédéralisme comme force et outil d'analyse des problématiques pour en comprendre les enjeux politiques. Ce travail doit se faire au plus près des salarié·es pour qu'eux et elles-mêmes se saisissent des outils de lecture de la situation et de ses causes, tout en construisant les leviers pour la transformer. La fédération de Loire-Atlantique a bien un rôle spécifique, elle n'est pas juste un agrégat des syndicats nationaux.

Le fédéralisme ne se décrète pas, il se construit au quotidien dans des pratiques collectives appuyées sur une méthode qui permet l'expression de tous les syndicats nationaux et de toutes les tendances.

Le fonctionnement de la section Loire Atlantique concrétise ce fédéralisme par :

- Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) : il se réunit quatre à cinq fois dans l'année et donne les grandes orientations de la fédération. Il est le reflet de la diversité fédérale : prise en compte de la parole de tous les syndicats et tendances, travaux de réflexion communs sur des sujets transversaux (lutte contre l'extrême droite, protection sociale, politiques éducatives, ...) ... Cela nécessite une participation effective et active, pour en faire un lieu de croisements des opinions et de délibérations.

- Le Bureau Exécutif Fédéral départemental (BEFD) : issu du CDFD, il se réunit chaque semaine. Il s'y construit, à partir des orientations du CDFD et des expressions des syndicats nationaux et tendances, une expression et des actions fédérales qui tentent la synthèse, dans un souci d'élaboration collective.

- Des intersyndicales qui peuvent être sectorielles mais dont le lien avec la position fédérale est nécessaire pour « faire sens ». C'est à cette condition que la fédération départementale peut bâtir une stratégie d'action et des analyses cohérente.

### **Réaffirmer le syndicalisme de transformation sociale et de proximité**

La section départementale FSU de Loire Atlantique défend la nécessité d'un engagement sur tous les sujets de société dès lors qu'ils ont une entrée syndicale, c'est-à-dire quand ils impactent la dignité,

les conditions de vie, les droits et l'avenir des personnes humaines. Ainsi la FSU de Loire-Atlantique continuera de s'impliquer dans le collectif féministe, avec un stage intersyndical annuel, des participations effectives aux mobilisations comme celles des 28 septembre, 25 novembre et 8 mars, dans l'intersyndicale qui se mobilise pour les travailleur·euses sans papier, dans les initiatives pour le climat, contre l'accaparement des terres et des ressources comme à Ste Soline. Elle poursuivra activement sa participation à VISA 44 au sein du bureau, des différentes commissions et dans la création d'événements.

Notre action syndicale doit être lucide sur les moyens qui sont les nôtres : s'engager sur de telles problématiques nécessite le temps de l'analyse et de la construction d'action en lien avec les autres acteurs impliqués localement, et donc la possibilité d'un engagement humain et en temps. Ne pas estimer les forces à disposition, c'est courir le risque d'une dispersion et d'une position de seule posture et de figuration ; cela n'est pas constructif pour un syndicalisme qui revendique une capacité d'agir et une approche complexe des problèmes. Il ne s'agit donc pas d'opposer les luttes mais de regarder de façon lucide nos forces.

Ces réflexions et ces actions portées par la fédération départementale doivent pouvoir être nourries dans la mesure de ce possible par des volontés militantes de travailler en secteur thématique : le secteur « retraité·es » en est la plus vivante illustration, qui fait vivre le fédéralisme par ses analyses sur les attaques contre les retraites et la santé et sa dynamique intersyndicale. Le constat est identique pour le secteur « Femmes » où le travail mené permet à la section départementale de défendre pleinement les droits des Femmes, de plus en plus menacés avec la collusion de la droite et de l'extrême droite. Le travail initié dans VISA 44 tant dans le bureau où siègent deux camarades de la FSU que dans les formations et mobilisations proposées est aussi un marqueur fort de notre implication collective contre l'extrême-droite.

### L'engagement interprofessionnel comme levier d'action

La FSU de Loire-Atlantique continue d'affirmer la nécessité de travailler dans un cadre interprofes-

sionnel avec les confédérations, pour que le syndicalisme « services publics » et en particulier celui de l'Éducation nationale reste inscrit dans des perspectives incluant toutes les travailleur·euses du privé comme du public, les retraité·es, les jeunes, les chômeur·euses.... La section départementale de la FSU continuera de défendre un syndicalisme porteur d'une vision globale des enjeux du travail et de la société et non replié sur un secteur ou une catégorie de personnel. La dynamique interprofessionnelle reste pour la FSU de Loire-Atlantique un levier d'action plus puissant que le cadre sectoriel sans nier son importance dans le quotidien des salarié·es. Les milliers de suppression d'emplois industriels annoncés en septembre 2024 impactent notre activité militante et les services publics : baisse des moyens donnés à France Travail, menaces sur les aides sociales versées par le département quand celui-ci est exsangue financièrement ...

Elle continuera également à nourrir et élaborer des analyses et stratégies d'action communes avec les autres organisations syndicales départementales, sans sectarisme. La séquence sur les retraites a mis en avant la nécessité d'une intersyndicale la plus large possible mais aussi la nécessité de ne pas y être totalement liée pour faire entendre parfois des processus de lutte propres au syndicalisme de transformation sociale. Cette orientation de la section départementale dans la FSU est reconnue nationalement ; elle est consolidée par la reconnaissance des autres organisations syndicales sur cette capacité que nous avons démontrée, dans l'ensemble du département, à analyser et agir dans des domaines qui ne sont pas directement ceux de notre champ de syndicalisation. Notre présence le 14 septembre 2024 dans une intersyndicale large sur l'hôpital pour défendre le service public hospitalier en est un exemple concret.





## UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

### **Non au plan d'austérité Macron-Barnier. L'argent pour l'école, pas pour la guerre. Combattre en toute indépendance syndicale.**

La situation, depuis la rentrée, demeure très difficile. Il manque des professeurs, des AED, des AESH pour les élèves en situation de handicap. Nos salaires sont bloqués. Des collègues sont encore au travail à 62, 63, 64 ans.

Et le gouvernement Barnier-Macron vient de présenter son projet de budget avec 60 milliards d'économies : suppression de 4000 postes d'enseignants, plus de 3 milliards pris dans la poche des retraités grâce au report au 1<sup>er</sup> juillet de l'augmentation des retraites prévue le 1<sup>er</sup> janvier, augmentation des tarifs de l'électricité, baisse du remboursement des consultations médicales ... La Cour des comptes préconise la suppression de 100 000 emplois dans les collectivités locales. Mais le budget de la défense augmente de 3.3 milliards et atteint 50.5 milliards.

#### **Barnier et Genetet : priorité à l'austérité et à l'armée**

La nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, a déclaré : « J'attends du prochain gouvernement qu'il se montre intransigeant sur le respect de la loi de programmation militaire à l'euro près... » (*Tribune* du 20 août 2024).

Lors de sa prise de fonction, elle a affirmé : « L'école ne change pas de cap ».

Notre responsabilité comme organisation syndicale est d'obtenir par l'action le retrait de ce budget et de ces mesures.

#### **Défendre les revendications en toute indépendance syndicale**

L'action syndicale part des besoins, l'action syndicale pour combattre pour les salaires et recruter des personnels en nombre suffisant n'est pas corsetée par le budget de l'État ni par un vote au Parlement. Combattre la loi de programmation militaire allouant au moins 413 milliards en six ans pour l'armée et exiger que les milliards aillent à l'école et aux hôpitaux, pas à la guerre, est de même une nécessité syndicale.

L'indépendance vis-à-vis des partis politiques, du gouvernement et de l'État est une condition de l'action syndicale.

**Pour agir, nous avons besoin de revendications claires.**

#### **Groupe de niveaux : demander l'abrogation ou le maintien de groupes hétérogènes à effectifs réduits ?**

Le « Choc des savoirs » continue à se mettre en place et veut instituer un véritable tri social. La résistance des personnels a permis que les groupes de niveaux ne soient pas mis en place dans près de la moitié des collèges. C'est un point d'appui pour obtenir l'abrogation de toutes les mesures du choc des savoirs.

La résistance individuelle, établissement par établissement ne peut suffire : l'action nationale pour arracher l'abrogation des textes imposant les groupes de niveau et les autres mesures est nécessaire.

Il faut revenir à une orientation basée sur la défense des revendications et sur elles seules, en toute indépendance :

- Pour l'augmentation des salaires en points d'indice, sans contreparties
- Pour l'abrogation de la réforme des retraites, contre le départ à 64 ans
- Pour l'abrogation de l'arrêté du 15 mars et de tous les textes organisant le Choc des savoirs
- Pour le retrait de la réforme du lycée, du bac Blanc, des lycées professionnels et de Parcoursup
- Pour le retrait du projet Guérini, pour le maintien des corps, des statuts et des concours
- Pour la défense de la Sécurité sociale, contre les accords sur la PSC signés par la FSU
- Pour l'abrogation de la loi de programmation militaire : restitution des 413 milliards aux budgets de la santé, de l'éducation nationale et aux salaires.
- Non à la militarisation de la jeunesse : suppression des classes défense, du SNU, et de l'uniforme.
- Pour la défense du droit de grève, des droits syndicaux et de toutes les libertés.
- Fonds publics à la seule école publique : abrogation des lois anti-laïques obligeant au financement de l'enseignement privé par 12 milliards de fonds publics.

**C'est là le sens de notre liste. Nous vous appelons à voter pour la liste URIS.**

# Liste unitaire École Émancipée, Unité et Action, Emancipation et sans tendance

1. VALIN Bernard (SNUIPP • Co-SD FSU • VISA 44 • EE)
2. PELLA Céline (SNES • Co-SD FSU • UA)
3. DE SCHEPPER Amélie (SNES • SF FSU • EE)
4. CATTONI Annabel (SNUIPP • SL Ancenis • EE)
5. BATHILY Aminata (SNES • Co-SD SNES • UA)
6. LE PAPILLON Sophie (SNES • SL St Nazaire • EE)
7. RIVAL Pierrick (SNES • UA)
8. GALIN Bernard (SNESUP • SFR • EE)
9. FLORA Thierry (SNUIPP • UA)
10. GABILLARD-RIVEREAUD Laurence (SNUTER • SD SNU-  
TER • SL Vignoble • EE)
11. RICHARD Gérard (SNETAP • HT)
12. MOREL Marion (SNUIPP • SL Vignoble • EE)
13. LEROUX-VELLA Nathalie (SNUTER • UA)
14. SIERRA Céline (SNUIPP • Coordo CSAA FSU • EE)
15. SAMI Taklit (SNESUP • EE)
16. FAGAULT Alexandre (SNEP • UA)
17. LE FOLL Pascal (SNPES-PJJ • EE)
18. LAMBERT Dominique (SNES • SF-FSU • VISA 44 • UA)
19. HAYE Marie (SNES • EE)
20. VERGELIN Annie-Claire (SNUPE • UA)
21. ZOSTI Ayoko (SNES • EE)
22. BARON Marie-Hélène (SNASUB • HT)
23. CHARBONNIER Vincent (SNESUP • EE)
24. RAME Monique (SNUIPP • SFR • UA)
25. DA SILVA Serge (SNES • Emancipation)
26. LE BOUCH Erwan (SNES • UA)
27. DECHA Michel (SNES • EE)
28. ESSEYRIC Jérôme (SNEP • EE)
29. HERVOUET Nelly (SNES • Coordo CFR • UA)
30. KERNOA Catherine (SNUIPP • SFR • EE)
31. LE GOFF Viviana (SNES • EE)
32. CAMELIO Bernard (SNES • SFR • UA)
33. PICHARD Guillaume (SNUIPP • CALR • EE)
34. DELIANNE Cécile (SNES • Co-SG acad SNES • UA)
35. BEDEL Delphine (SNUPE • EE)
36. BLAYO Christelle (SNES • UA)
37. FRACHON Mathieu (SNUIPP • SRIAS • EE)
38. BELOEIL Guillaume (SNES • HT)
39. HIRSH Robert (SNES • SFR • EE)
40. BOUTIN Violaine (SNES • UA)
41. BAHERS Jean-Baptiste (SNCS • EE)
42. ROUSSEAU Yoann (SNUIPP • SL Vignoble • EE)
43. MENARD Françoise (SNES • UA)
44. FAU Françoise (SNES • EE)
45. LE BRONZE Marcel (SNUIPP • UA)
46. CHARVET Marie (SNESUP • EE)
47. CULADET Françoise (SNICS • UA)
48. GROSS Emmanuelle (SNES • EE)
49. CARRET Yoann (SNEP • HT)
50. BACHELARD Marie-Pierre (SNUIPP • EE)
51. LEROUX Eric (SNUTER • UA)
52. SCHIETECATTE Laurent (SNES • EE)
53. CORBIN Philippe (SNES • Emancipation)
54. GENG-ORTOLI Reno (SNUIPP • EE)

## Lexique

**Co-SD FSU** : Co-secrétaire départemental de la FSU

**VISA 44** : Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes de Loire-Atlantique

**SF-FSU** : Secteur Femmes de la FSU de Loire-Atlantique

**SL St Nazaire** : Section Locale FSU de St Nazaire

**SL Vignoble** : Section Locale FSU du Vignoble

**SFR** : Section Fédérale des Retraités

**Coordo CSAA FSU** : coordinatrice des élu-es FSU au Comité social d'administration académique

**SNUIPP** : Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC

**SNES** : Syndicat National des Enseignements du Second degré

**SNESUP** : Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

**SNCS** : Syndicat national des chercheurs scientifiques

**SNICS** : Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

**SNUTER** : Syndicat National Unitaire de la Territoriale

**SNPES-PJJ** : Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social - Protection judiciaire de la jeunesse

**SNUPE** : Syndicat de l'enseignement professionnel public

**SNEP** : Syndicat national de l'éducation physique

**SNASUB** : Syndicat national de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques

**Coordo CFR** : coordinatrice du comité fédéral régional de la FSU

**SNUPE** : Syndicat national unitaire - Pôle Emploi (France Travail)

**SNETAP** : Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

**CALR** : Conseil Académique Langues Régionales

**Co-SG acad** : co-secrétaire académique

**SRIAS** : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale

**EE** : tendance École Émancipée et syndiqué-es hors tendance

**UA** : tendance Unité & Action et sans tendance

**HT** : Hors Tendance, ni UA, ni EE, ni emancipation mais en accord avec l'orientation commune aux tendances (voir texte p. 11-12)

# Composition du futur CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental) de la FSU de Loire-Atlantique

Le conseil délibératif fédéral départemental (CDFD) de la FSU est constitué suite aux élections par moitié des représentant·es des tendances issues du vote, et par moitié des représentant·es des syndicats nationaux (SN).

Le nombre de ces dernier·es est déterminé par les résultats des élections nationales.

Ce *POUR* spécial élections étant publié avant le vote, nous nous sommes appuyé·es sur les chiffres des élections de 2021 pour commencer à travailler à la délégation émanant des SN – dans l’attente des résultats définitifs à partir desquels nous ajusterons le nombre de représentant·es. Ces chiffres étaient les suivants : 5 représentant·es pour le SNES, 4 pour le SNUIPP, et 1 pour chacun des autres SN.

**Nous avons choisi de présenter les candidat·es pressenti·es à ce jour** pour représenter les SN au CDFD et qui soutiennent à la liste unitaire :

- ⇒ **SNES** : Sylvain MARANGE (Co-SD SNES), Olivia GERVAIS, Audrey LESIEUR, Julien MARTIN, Camille MÉRIAN,
- ⇒ **SNUIPP** : Cécile LEHUÉDÉ (Co-SD SNUipp), Jessica MOREAU (Co-SD SNUipp), Frédérique PAUGAME, Murielle DAVID
- ⇒ **SNUITAM** : Clément DUGUÉ
- ⇒ **SNCS** : Colette ANÉ
- ⇒ **SNASUB** : Claudie MORILLE
- ⇒ **SNETAP** : Gaël VOISIN
- ⇒ **SNICS** : Cécile GUILLET
- ⇒ **SNUTER** : Caroline LEFORT
- ⇒ **SNUASFP** : Delphine BIENBOIRE
- ⇒ **SNESUP** : Mary DAVID
- ⇒ **SFR** : Marie RAYNAUD, Maud RABARON

La liste complète des membres du CDFD, incluant les représentant·es de l’ensemble des syndicats de la FSU présents dans le département (**SNE**, **SNUPE**, **SNAC**, **SNUEP**, **SNEPAP**, **SUI**, **SNUPDEN**, **SNUAS FP**, **SNPES-PJJ**, **SNEP**, etc.), sera publiée après les élections...



## Vote mode d’emploi

Il aura lieu du 7 au 28 novembre 2024.

Le matériel de vote (bulletins, etc.) est envoyé par les syndicats nationaux à chacun·e de leurs adhérent·es ou à la section d’établissement.

### Chaque syndiqué·e émet 3 votes nationaux :

(listes et textes dans le suppl au POUR n°259 d’octobre 2024)

- un vote pour l’orientation fédérale nationale
- Un vote pour le rapport d’activité national
- Un vote sur les deux fenêtres

### Chaque syndiqué·e émet 2 votes départementaux :

(liste et texte dans le POUR44 n°127 que vous avez dans les mains)

- un vote pour le rapport d’activité départemental
- un vote pour l’orientation départementale

# **11e Congrès de la FSU**

## **Calendrier**

**- Élections internes**

*du 7 au 28 novembre 2024*

**- Congrès départemental à Nantes**

*Jeudi 9 et vendredi 10 janvier 2025*

**- Congrès national à Rennes**

*du lundi 3 au vendredi 7 février 2025*

## **Les thèmes du congrès**

(sous réserve de reformulation)

- 1 : Éducation, formation, recherche et culture : le service public, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous
- 2 - La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne
- 3 - Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique
- 4 - Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien



## **Participer au congrès départemental**

Les résultats du vote fédéral d'orientation ne seront pas dépouillés avant début décembre donc nous ne connaissons pas encore la composition exacte de notre congrès départemental (pour les syndicats nationaux comme les tendances). Mais vous pouvez d'ores et déjà réserver les dates des 9 et 10 janvier pour ce moment important et riche de notre démocratie interne et vous signaler auprès de votre syndicat de la FSU.

La composition et l'ordre du jour de notre congrès départemental vous seront envoyés par courriel dès que nous serons en mesure de le faire (après les votes).